

Avis public d'élection

ERRATUM

Municipalité de Val-des-Lacs

Date du scrutin : 13 novembre 2022

Par cet avis public, Caroline Champoux, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le **1^{er} novembre 2022**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **2 novembre 2022**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le **7 novembre 2022**, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 11 novembre 2022 à 16h30.

Présidente d'élection

Adresse 349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs

Téléphone : 819-326-5624 poste 3611

Adjoint

Adresse 349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs

Téléphone : 819-326-5624 poste 3602

Signature

Donné à Val-des-Lacs le 26 septembre 2022

Caroline Champoux

Présidente d'élection